Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2017, Université de Lorraine. hceres-02027046

HAL Id: hceres-02027046

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027046

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence
Administration économique et sociale

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La Licence *Administration économique et sociale* (AES) de l'Université de Lorraine actuelle est le fruit de la fusion des Universités de Lorraine (Nancy et Metz) et des deux licences AES préexistantes. Les enseignements sont dispensés sur deux sites : Metz (unité de formation et de recherche - UFR Droit, économie et administration) et Nancy (Institut supérieur d'administration et de management - Institut d'administration des entreprises de Nancy - ISAM-IAE Nancy).

Des enseignements spécifiques mais aussi transversaux, et des cours de nature à renforcer la culture générale sont proposés dans la maquette. Cette licence pluridisciplinaire permet aux étudiants d'appréhender des disciplines variées telles que le droit privé, le droit public, les sciences économiques, les sciences politiques, la sociologie et la gestion, outre des cours de langues, statistiques et informatique.

Elle est ouverte en formation initiale et continue sur les deux sites, ainsi qu'en validation des acquis de l'expérience (VAE). Les première et deuxième années de licence (L1 et L2) sont communes à Metz et Nancy.

Les enseignements se font en présentiel pour l'essentiel. De plus, les étudiants peuvent accéder à une plate-forme d'enseignement à distance pour les langues vivantes (plate-forme LANgues pour Spécialistes d'Autres Disciplines - LANSAD).

En troisième année de licence (L3), cinq parcours sont proposés à savoir : *Administration générale et territoriale*, *Administration du secteur sanitaire et social*, *Économie et droit de l'entreprise*, *Enseignement sciences économiques et sociales*, et *Ressources humaines*. Les parcours ne sont toutefois pas tous présents sur les deux lieux (trois sont exclusivement à Nancy, un exclusivement à Metz et un parcours est commun à Nancy et Metz).

Analyse

Objectifs
Les objectifs de la licence sont évoqués en termes généraux. Les connaissances et compétences attendues sont exposées. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire correctement structurée qui permet d'acquérir une solide culture dans des disciplines très diverses. Il s'agit d'une Licence *Administration économique et sociale* (AES) mixte (*Économie-gestion* et *Droit*). Une réflexion sur les compétences est envisagée par les responsables depuis 2014. Un référentiel de compétences a d'ailleurs été élaboré (il n'est toutefois pas encore mis en œuvre). Les possibilités offertes aux étudiants en L2 sont évoquées : ainsi, dès la seconde année, un choix d'unités d'enseignement (UE) préfigure la troisième année. De plus, il est envisagé que les étudiants puissent, à la fin de la seconde année, intégrer une licence professionnelle « offerte par l'Université de Lorraine ». S'agissant des poursuites d'études après la licence, l'étudiant titulaire d'une licence s'oriente, dans la très grande majorité des cas, vers l'une des onze mentions de master au sein du domaine *Droit, économie, gestion*. De très nombreuses mentions sont donc visées, de sorte que la licence AES propose plusieurs poursuites d'études. Elles sont en cohérence avec le positionnement de la formation. Les métiers sont renseignés (même si la liste est finalement très courte). La formation étant très générale, ils apparaissent cohérents par rapport à la formation.

Organisation

La structure de la formation est lisible. Si une pluridisciplinarité s'observe dès le début du cursus, la spécialisation est progressive. Le choix d'une option au semestre 4 (S4) permet à l'étudiant de se positionner progressivement. L'étudiant peut opter, pour sa troisième année, pour une L3 (mention AES ou mention *Gestion*, puis master) ou une licence professionnelle (LP).
Ainsi :
Les semestres 1, 2 et 3 font l'objet d'un tronc commun.
Le semestre 4 : choix d'une unité d'enseignement qui préfigure le choix des parcours.
La licence 3 (semestres 5 et 6) est composée de cinq parcours (trois exclusivement à Nancy, un exclusivement à Metz et un parcours commun à Nancy et Metz). En L3, les parcours sont ainsi clairement identifiés avec des contenus de formation différenciés. Plus précisément, les cinq mentions sont les suivantes : *Administration générale et territoriale*, *Administration du secteur sanitaire et social*, *Économie et droit de l'entreprise*, *Enseignement sciences économiques et sociales*, *Ressources humaines*.
La répartition des parcours sur les deux sites est complémentaire, mais il n'est pas justifié pourquoi certains sont à Nancy, d'autres à Metz.
Les enseignements sont pertinents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels (d'une pluridisciplinarité à une spécialisation croissante).

Positionnement dans l'environnement

La licence AES s'appuie sur cinq laboratoires de recherche dont les membres sont impliqués dans la formation (Bureau d'économie théorique et appliquée, Centre européen de recherche en économie financière et gestion des entreprises, Institut François Gény, Institut de recherches sur l'évolution de la Nation et de l'État, Laboratoire lorrain de sciences sociales). Deux écoles doctorales sont citées en appui de la formation (école doctorale *Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion* et école doctorale *Fernand Braudel*).
D'un point de vue géographique, il existe, dans la région Grand Est, quatre licences AES à Mulhouse, Reims, Strasbourg et Troyes. La licence AES de l'Université de Lorraine relève être la seule à proposer cinq parcours clairement identifiés.
Les parcours débouchent sur des mentions de masters auxquels ils sont adossés (et qui relèvent du même champ : *Droit, économie, gestion*).
Il n'existe pas de partenariats spécifiques mais certains étudiants partent en stage, ce qui crée des liens avec les entreprises. Plus de 200 étudiants sont en stage tous les ans de L3 AES. Pour exemple de structure d'accueil, s'agissant de la licence, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Secours Catholique ont conclu une convention spécifique pour accueillir des étudiants de Nancy soit en projet collectif, soit en stage. De plus, des professionnels interviennent dans les formations. Hormis ces éléments, il est délicat d'apprécier l'étendue de l'environnement socio-économique de la formation. Il n'existe pas de partenariats officialisés sous forme de convention (absence de conventions formelles ou explicites).

Equipe pédagogique

Trois niveaux d'équipes sont composés : l'équipe pédagogique, l'équipe de formation et le conseil de perfectionnement.
S'agissant de l'équipe pédagogique, un tableau récapitulatif présent dans le dossier d'autoévaluation dresse une liste des enseignants, par année, par statut et par matière enseignée. Certaines informations sont toutefois manquantes s'agissant notamment de précisions concernant les vacataires extérieurs (niveau de compétences, responsabilité, profession exercée…). Sur ce point, le dossier n'apporte donc pas un éclairage précis et analytique sur la composition des équipes pédagogiques.
Les enseignants sont diversement représentés à Nancy ou à Metz. Ainsi, la part des professionnels est très variable. Les tableaux des effectifs permettent de constater d'importantes disparités entre les deux sites comme par exemples :
- En L1, les enseignants de l'établissement assurent 65 % des heures sur Nancy alors que sur Metz la proportion est de 35 %.
- Les professionnels sur les trois ans assurent environ 10 % des heures alors que sur Metz, cette participation n'est que d'environ 3 % (ceci est largement insuffisant).
Une équipe de pilotage de la formation est identifiée. Elle est composée des responsables de la licence et des enseignants responsables d'années sur chaque site, des étudiants délégués, des représentants de la scolarité de chaque site, des professionnels du monde socio-économique et d'un représentant de la sous-Direction de la Formation de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle. Il s'agit d'un pilotage qui se veut collégial et qui permet, à travers au moins deux réunions par an, de coordonner les équipes pédagogiques.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Tous sites confondus, les effectifs sont stables.
Metz : 557 en 2009 et 653 en 2015 (tendance à la hausse sauf pour la L3 dont l'effectif a tendance à baisser).
Nancy : 647 en 2009 et 598 en 2015 (tendance à la baisse sauf pour la L3 dont l'effectif a tendance à augmenter).
Les chiffres relatifs aux L3 s'expliquent par l'offre de formation selon les sites.
La formation affiche ainsi un niveau d'attractivité intéressant avec des effectifs évalués à 1200 étudiants

approximativement inscrits sur les deux sites. Le nombre de néo-bacheliers est stable, le taux de féminisation baisse tandis que la part de boursiers augmente (58 %). La part d'étudiants étrangers augmente également.
D'une manière générale, le taux de réussite augmente depuis plusieurs années (il passe de 59,40 % à 65,20 %) mais reste faible en L1 aussi bien en termes du nombre d'étudiants inscrits (moins de 30 %) qu'en termes du nombre d'étudiants participant aux examens (moins de 50 %). S'agissant de la licence première année, le taux de présence aux examens est en nette baisse (56 % en 2014 contre 79 % en 2009). Le taux d'admis par rapport aux inscrits est en baisse également (26 % en 2014 contre 33,70 % en 2009). Les taux de réussite et de passage sont toutefois stables.
Pour Metz, les effectifs augmentent progressivement. En L1, le taux de présence aux examens baisse de manière sensible mais le taux de réussite augmente.
Pour Nancy, les effectifs baissent peu à peu. Par contre, la tendance constatée à Metz est moindre à Nancy.
D'une manière générale, un absentéisme important aux examens est à souligner en L1. Il est important de se questionner sur les raisons de cet absentéisme.
En L2 et L3, les taux sont stables (taux de réussite de plus de 70 %).
La vocation affirmée de la licence AES est de préparer à la poursuite d'études. Effectivement, le taux de poursuite d'études se révèle important (96 % en 2013). Près de 90 % des étudiants sur la période 2010-2013 poursuivent leurs études dans l'Université de Lorraine. L'insertion professionnelle est marginale (pas plus de 10 %).
Cela est conforme aux objectifs de la formation.

Place de la recherche

La licence AES s'appuie sur cinq laboratoires de recherche (précités) dont les membres sont impliqués dans la formation. Deux écoles doctorales sont citées en appui de la formation.
La place de la recherche dans la formation est marginale. Elle ne se vérifie que le par le biais de la participation de certains chercheurs aux enseignements dispensés dans le cadre de ce diplôme.

Place de la professionnalisation

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), présente dans le dossier d'autoévaluation, remplit les critères de qualité et de lisibilité. Elle présente de manière explicite les parcours et leurs déclinaisons en termes de compétences professionnelles.
Une approche en termes de compétences peut être relevée via deux applications dont l'Université de Lorraine est partenaire : Lorfolio (portefeuille de compétences numérique) et PEC (portefeuille expériences et compétences).
Un stage obligatoire en licence est un point positif à relever pour l'étudiant, qui bénéficiera donc d'une immersion en milieu professionnel. De plus, les maquettes laissent apparaitre des heures de formation relatives au projet professionnel personnel. Il eut été intéressant de cerner le contenu de cette matière. Le dossier ne permet pas d'apprécier ce point.
De plus, la réorientation vers les licences professionnelles n'est pas suffisamment appréhendée (seule une dizaine d'étudiants relève de ce registre).

Place des projets et des stages

La pratique du stage dans la formation a gagné en importance. Un stage doit obligatoirement être accompli par les étudiants, soit de manière facultative en L1 et L2, soit à titre obligatoire en L3 (durée de six semaines minimum). Il est possible aux étudiants d'accomplir un stage à l'étranger. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant peut ainsi être affiné. De plus l'étudiant bénéficie de plusieurs outils pour l'accompagner : tuteur, plate-forme PStage (permettant de gérer les conventions de stage en ligne), appui du Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, organisation chaque année d'un forum annuel « Stage en poche ».
A Nancy, il est demandé aux étudiants de réaliser un projet collectif. Ce projet donne lieu à la rédaction d'un rapport soutenu devant un jury. Il est dommage que ce projet ne soit réalisé qu'à Nancy. Une harmonisation des pratiques dans ce domaine est certainement nécessaire.

Place de l'international

La Licence AES offre aux étudiants un enseignement pour les langues vivantes suivantes : Anglais, Allemand, Espagnol et Italien (uniquement à Nancy pour les deux dernières). Il est possible, notamment en L3 à Nancy, d'avoir un double diplôme avec le Diplôme Universitaire de *Langue anglaise en situation professionnelle* (DU LASP).
Un équivalent à Metz serait souhaitable.
Par ailleurs, l'Université de Lorraine met à la disposition des étudiants une plate-forme numérique pour l'apprentissage à distance des langues vivantes.
Globalement, l'enseignement des langues étrangères est peu favorisé (volume horaire faible).
Il existe des partenariats formalisés (échanges dans le cadre du *European Region Action Scheme for the Mobility of University Students* - ERASMUS ou de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec - CREPUQ).
Un service de scolarité est toutefois dédié à l'accueil des étudiants et professionnels étrangers. Cette mobilité sortante manque toutefois d'envergure : 40 sortants seulement entre 2012 et 2015.
Dans son recrutement international, la formation présente également une faible mobilité rentrante (20 inscrits entre

2012 et 2015).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La licence AES dispose d'un système de recrutement (à cinq volets) assez classique. Les bacheliers généraux et à un degré moindre, technologiques, sont les plus représentés. Sur Metz, la proportion des bacheliers professionnels est plus importante mais concorde également avec un taux d'abandon plus élevé.
Dans le cadre du premier semestre des outils sont proposés, ainsi que des aides méthodologiques (*Techniques d'expression écrite et orale*, *Méthodologie en sciences juridiques*, *Méthodologie en sociologie et économie*). Les étudiants ont aussi accès au projet Voltaire (service en ligne d'entraînement à l'orthographe) en L2 AES.
A noter que l'offre de formation de la licence AES s'appuie sur des enseignements transversaux. Par exemple, les étudiants suivent une préparation au C2i (Certificat de compétences en informatique et internet) et bénéficient également des cours en langues étrangères à chaque semestre (20 heures par semestre minimum).
Certains éléments auraient mérité plus de détails à l'instar de la réorientation ou de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements se font en présentiel. La licence AES est ouverte en formation continue, mais n'accueille que très peu d'étudiants sous cette modalité (nous ne disposons toutefois d'aucun chiffre dans le dossier d'autoévaluation). Ceci s'explique aisément par son déploiement classique avec un présentiel régulier : il est normal dans ces conditions que la part des étudiants en formation continue soit résiduelle.
Les aspects « Formation tout au long de la vie » devraient être mieux intégrés même si des efforts, en termes de réflexion, peuvent être soulignés.
Les responsables de la licence AES ont participé au groupe de travail « innovations pédagogiques » mis en place par le Collegium *Droit, économie, gestion*.
La plate-forme ARCHE (plate-forme MOODLE) est utilisée par les enseignants, qui participent activement aux innovations pédagogiques proposées (classe inversée par exemple).
Le C2i niveau 1 est délivré à tous les étudiants au cours de la licence.
Désormais, il faut développer encore l'utilisation du numérique dans l'enseignement autrement que par des formations des enseignants, et le mettre à profit des étudiants. Les dispositifs en lien avec le numérique qui sont introduits, méritent d'être élargis et généralisés.

Evaluation des étudiants

Les modalités de contrôle et d'évaluation des étudiants introduites sont conformes aux critères définis pour les licences généralistes. La compensation s'applique entre les éléments constitutifs de l'UE d'un même semestre et entre les deux semestres d'une même année.
Les épreuves de contrôle des connaissances sont classiques mais les épreuves orales sont marginales.
La présence d'une commission pédagogique, composée de l'ensemble des enseignants et professionnels intervenant et siégeant en fin de chaque semestre, participe à une meilleure appréciation des résultats avant les délibérations finales du jury validation de semestres.

Suivi de l'acquisition de compétences

Un référentiel « Approche par compétences de la licence AES de l'Université de Lorraine » a été élaboré. Il doit toutefois être mis en œuvre.
Les étudiants bénéficient des applications Lorfolio et PEC.

Suivi des diplômés

Des enquêtes sont réalisées par l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) qui fournit des données précises sur le devenir des étudiants. Le document d'autoévaluation renvoie toutefois au site internet sans autre élément réel d'analyse. Un retour à six mois de bonne qualité est simplement dressé avec des taux de situations connues supérieures à 90 %.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement se situe au niveau de la mention. Il est à noter que les professionnels présents dans le conseil de perfectionnement de la licence AES sont deux anciens étudiants de la licence AES de chacun des sites de formation.
Un compte rendu est fourni. Il fait d'ailleurs état d'un échange sur le dossier d'autoévaluation construit par l'équipe de

formation de la licence AES, afin que le dossier soit validé par l'ensemble des membres du conseil de perfectionnement. La présentation de ses résultats principaux au dernier conseil de perfectionnement est une démarche à généraliser.
Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est introduit. Il repose sur l'évaluation d'un nombre limité d'enseignements choisis en concertation avec l'équipe pédagogique. Les étudiants renseignent un questionnaire en ligne. Les services de la scolarité assurent la relance en cas de besoin. Un système pertinent qui évite la systématisation des questionnaires d'évaluation de tous les enseignements que les étudiants finissent par ne plus renseigner avec la rigueur qui s'impose.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Pluridisciplinarité importante de la formation.
- Plusieurs parcours bien identifiés en licence troisième année.
- Stage obligatoire en licence troisième année.
- Poursuites d'études variées.

Points faibles :

- Taux d'absentéisme en licence première année très important.
- Manque d'homogénéité entre Nancy et Metz dans le déploiement de certaines pratiques pédagogiques (projet collectif à Nancy seulement) ou dans le choix des langues.
- Place des intervenants professionnels difficile à cerner.
- Place du numérique à développer.

Avis global et recommandations :

La licence *Administration économique et sociale* de l'Université de Lorraine est bien structurée avec un souci de spécialisation progressive. Sa déclinaison en cinq parcours type est cohérente. Il importerait de renforcer cette déclinaison en programmant plus de modules de spécialisation à la fin de la licence deuxième année.

Des efforts sont évidents s'agissant du référentiel de compétences. Toutefois, il semblerait important d'accentuer les efforts portés à l'accompagnement des étudiants et à l'aide à la réussite (taux d'absentéisme trop important en licence première année). De plus, un manque d'homogénéité entre les deux sites est sensible et doit, autant que possible, être comblé (choix des langues, projet collectif…).

Enfin, il conviendrait d'ouvrir les équipes pédagogiques en intégrant plus de professionnels.

Observations de l’établissement

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Pas d’observations

Le Vice-Président en charge de la Formation

E. Baumgartner